

# LES PILIERS ET PRINCIPES COMMUNS DE L'AGROÉCOLOGIE TELLE QUE NOUS L'ENTENDONS

Collectif : **Alternatiba, BEDE, Marchés paysans, Nature et Progrès, Semeurs de jardins, Terre et Humanisme**  
(Manifeste discuté et rédigé à l'occasion de la participation des associations du Collectif au *Mois de la transition agroécologique* organisé par la Métropole Montpellier Méditerranée en septembre 2017)

## ***L'agroécologie fait vivre une agriculture écologique, paysanne et solidaire***

### **Un projet de société**

L'agroécologie est un mode de vie. Ce n'est pas un simple ensemble de technologies ou de pratiques de production agricole applicables partout. L'agroécologie est un équilibre harmonieux qui considère l'ensemble des éléments de l'écosystème et des systèmes sociaux et qui veille à la qualité de leurs interrelations. Elle ne peut être développée qu'à travers la mise en place d'actions à taille humaine et ne peut pas être appliquée de la même manière partout.

### **Des principes écologiques de base**

L'agroécologie implique la protection, le respect et l'entretien de la biodiversité, ce qui favorise la mise en place de mécanismes de régulation naturels et assure l'équilibre et la résilience des agroécosystèmes. Elle s'attache notamment à :

- \* Nourrir la vie du sol pour mieux prendre soin des plantes grâce à un vaste système de techniques et savoir-faire, parmi lesquels figurent : les rotations et associations de cultures, les pratiques de compostage et de fertilisation, la protection et la couverture permanente des sols.
- \* Optimiser une gestion de l'eau de sorte que tout soit mis en œuvre pour préserver cette ressource naturelle fondamentale.
- \* Valoriser les interrelations entre forêts, cultures et élevages. L'arbre, aux multiples fonctions symbiotiques, est l'un des principaux piliers de l'agroécologie.
- \* Générer la consommation énergétique la plus sobre et la plus efficiente possible. L'utilisation d'énergies renouvelables doit être une priorité.

### **Les territoires, supports des évolutions sociales**

Les acteurs de l'agroécologie, jardinier/ères et paysan.ne.s, respectent la vie dans toutes ses manifestations, et s'intègrent à leur territoire en approfondissant connaissances et usages des savoir-faire traditionnels et en expérimentant des innovations à faible impact écologique. Ainsi ils participent pleinement à la vie sociale et locale et façonnent l'identité des territoires, par leur implication tout au long du système agricole et alimentaire, de la production dans les champs à l'alimentation dans les assiettes en passant par la transformation des aliments.

### **L'autonomie comme nécessité**

L'autonomie de l'agroécologie paysanne permet une adaptation régulière aux changements du milieu. Elle implique de repenser les marchés pour les baser sur les principes de l'économie solidaire et de l'éthique de la production et de la consommation responsables. Ce concept d'autonomie promeut des semences reproductibles par les agriculteurs, des normes de transformation des productions locales qui permettent une maîtrise à petite échelle, ou encore des circuits courts équitables et la vente directe, et paraît incompatible avec les grandes et moyennes surfaces. Les droits collectifs des communautés et l'accès aux ressources sont un pilier essentiel de l'autonomie, notamment celui de l'accès à la terre, à l'eau et aux semences.

### **Savoirs et transmission des savoirs**

Les divers savoirs et manières de faire sont fondamentaux pour l'agroécologie. Celle-ci favorise la transmission horizontale des savoirs, par exemples de paysans à paysans. L'agroécologie est développée par les paysans à travers leurs propres innovations, recherches et méthodes de sélection et d'amélioration des espèces cultivées et des races animales. Elle coopère avec une recherche institutionnelle à l'écoute des paysans et des populations.

### **Auto-organisation et collectif**

C'est grâce à l'auto-organisation et à l'action collective qu'il est possible de démultiplier et développer l'agroécologie sur une plus grande échelle, de construire des systèmes alimentaires locaux et de s'affranchir du contrôle des grandes entreprises sur notre système alimentaire. La solidarité entre les peuples, entre les populations rurales et urbaines, en est un ingrédient essentiel.

### **Vigilance sur les perturbateurs des équilibres**

L'agroécologie proscrit les produits agrottoxiques, les produits de synthèse, les hormones artificielles, les OGM et les nouvelles biotechnologies dangereuses. Les principes de l'agroécologie paysanne sont incompatibles avec les droits de propriété industrielle sur les organismes vivants. Ils s'opposent aux brevets sur les plantes, les animaux et toutes les revendications de droits exclusifs qui limitent les usages des agriculteurs et des jardiniers à sélectionner, multiplier échanger et vendre les semences des plantes et les animaux qu'ils cultivent et élèvent sur leurs terres.

### **L'agroécologie est politique**

La politique se construit sur chacun de nos actes et de nos choix individuels et collectifs. Nous devons placer le contrôle des semences, de la biodiversité, des terres et territoires, de l'eau, des savoirs, de la culture, des biens communs et des espaces communautaires entre les mains de celles et ceux qui nourrissent le monde.

